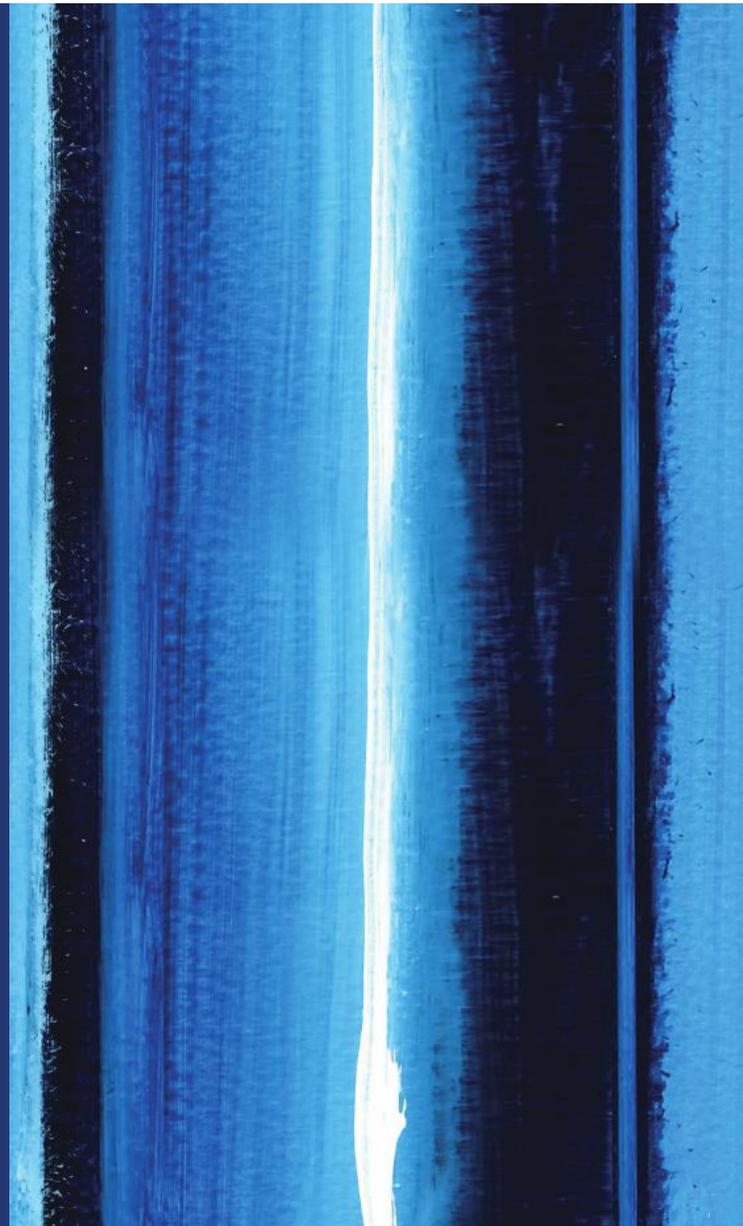


FINANCE ET BIEN-ÊTRE, UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE

*Daniela GABOR
Maria Magdalena TANCAU*

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

ÉTUDES & DOSSIERS | DÉC 16
Participation citoyenne





COMPRENDRE POUR AGIR

FINANCE ET BIEN-ÊTRE, UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE

Daniela GABOR

Maria Magdalena TANCAU

Sous la direction de Denis STOKKINK

Décembre 2016



Cette étude a reçu le soutien financier du 7ème Programme cadre de recherche et développement de la Union européenne, dans le cadre de l'accord de subvention n°266800 (FESSUD).

Les avis exprimés dans la présente publication relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	4
I. Cadre conceptuel et méthodologie de la recherche	5
1. Antécédents et logique de l'étude	5
2. Développer la conception de la recherche	6
3. Réalisation des groupes de dialogue	8
4. Structure du rapport	8
II. Vision participative de l'inclusion financière et de la financiarisation - Synthèse	9
1. Inclusion financière – toujours aux conditions des banques	11
2. Participation financière et (dé)responsabilisation	14
3. Formes de négociation et de résistance à la financiarisation	19
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE	26

AVANT-PROPOS

La crise financière de 2007-2008 a provoqué l'indignation de l'opinion publique et du monde politique, qui se sont dès lors engagés à tout faire pour éviter pareille catastrophe - dont il est communément admis qu'elle aurait pu être évitée par une réglementation appropriée du secteur financier. Le motto était alors : « Never again. » S'ensuivit une série de réactions en chaîne comme, au niveau européen, la proposition de la Commission européenne pour une Union des marchés de capitaux, venant compléter la stratégie Europe 2020 et, sur le papier, apporter les financements nécessaires à la relance de l'économie, notamment des PME et autres start-ups¹.

Face à cette réponse institutionnelle, qui n'est pas sans nous rappeler l'influence des secteurs bancaire et financier sur la sphère politique, les organisations de la société civile représentent une force d'intervention majeure pour suggérer des solutions à la crise financière et économique. POUR LA SOLIDARITÉ - PLS, pour qui il est essentiel que la société civile puisse se faire porte-parole des citoyens en réaction à ces crises et aux développements politiques qui en découlent, propose justement une analyse vouée à préciser la notion de système financier durable ainsi que les réformes nécessaires à son accomplissement.

Cette publication repose sur une étude académique² regroupant les réflexions d'organisations de la société civile établies dans 9 pays européens et ayant témoigné de leurs propres analyses du système financier. Celles-ci sont fondées sur le vécu des représentant-e-s de différents groupes marginalisés en Europe, qu'elles ont consulté-e-s dans ce cadre. Cette synthèse permettra, nous le demandons, de contribuer à la réalisation d'une politique européenne des marchés financiers durable.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président
Marie Leprêtre, Chargée de projets

¹ Pour en savoir plus, consultez notre article web intitulé « [FESSUD s'empare de la question de l'union des marchés de capitaux à Bruxelles](#) »)

² Gabor, D., Tancau, M.M.: A Participatory Reflection on finance and wellbeing. Country Reports and Synthesis, Livrable D5.06 du projet FESSUD (Novembre 2016)

INTRODUCTION

Les préoccupations politiques suscitées par l'inclusion financière se sont multipliées depuis la crise financière mondiale. Le phénomène est quelque peu paradoxal à la lumière de l'émergence de cette crise, dont le déclencheur est une crise des subprimes, alimentée par la finance privée, en quête d'un éloignement des frontières du risque - incluant notamment des personnes en situation de grande pauvreté, dans des conditions extrêmement tributaires de circonstances qui échappent pourtant à son contrôle.

Si différentes disciplines s'inquiètent de la financiarisation et de son incidence sur la société, la plupart des recherches se sont concentrées sur le secteur financier et ses agents plutôt que sur ses « victimes non averties » (Weiss 2015, p. 507). Le projet de recherche participative que nous nous attachons à synthétiser, et qui fait l'objet de cette publication³, se propose de contribuer à une description plus nuancée de la financiarisation de la vie quotidienne, en examinant les modalités de gestion, de négociation et de résistance de représentant-e-s de groupes marginalisés à de tels processus.

Ce travail est ancré dans le dispositif conceptuel du projet FESSUD (Financiarisation, économie, société et développement durable) et financé par le 7^{ème} PCRD⁴ de l'Union européenne. FESSUD, projet européen de recherche multidisciplinaire d'une durée de 5 ans (2011-2016), explore minutieusement la nature de la relation entre la financiarisation (les processus liés à l'importance croissante accordée aux systèmes financiers, aux finances et aux motifs financiers en général) et la viabilité du système financier, du développement économique et social et de l'environnement. C'est dans le cadre global de l'étude des incidences de la financiarisation sur le développement social de nos sociétés que s'inscrit la présente étude.

L'exercice participatif a été guidé par deux questions critiques : À quoi ressemblerait l'inclusion si elle s'opérait dans des conditions qui sont celles des personnes défavorisées sur le plan économique ? Et quelles réformes sont considérées comme cruciales par les personnes défavorisées pour atteindre l'inclusion telle qu'elles l'entendent ? Ces deux grandes questions ont été ensuite déclinées en plusieurs sous-questions qu'il nous sera donné d'examiner dans la partie méthodologique de cette publication, qui sera suivie par une synthèse de la recherche participative dont il est question.

³ *Op. Cit.*

⁴ Programme Cadre de Recherche et Développement

I. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1. ANTÉCÉDENTS ET LOGIQUE DE L'ÉTUDE

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'un lot de travail (Work Package 5 – Finance et bien-être), dont la finalité principale est d'évaluer, sous des angles multiples, les écarts dans l'incidence de la financiarisation et de la crise financière sur le bien-être social dans l'UE, en insistant plus particulièrement sur les relations des ménages avec le système financier. C'est la raison pour laquelle une des tâches de ce programme de travail est de souligner les points de vue des représentants de différents groupes vulnérables sur le système financier par une démarche de recherche inspirée de la pratique de recherche participative conduite par différentes organisations de la société civile en Europe.

La principale motivation de cette recherche était de susciter la mise en perspective du système financier par ces groupes et de mettre en évidence les réformes qu'ils préconisent pour mieux façonner le système financier à la mesure de leurs besoins. Plus précisément, la recherche se propose de comprendre comment différents sujets financiers sont concernés par ce système financier et de mettre en lumière les phénomènes d'exclusion sociale qu'engendre ou renforce l'inclusion ou l'exclusion financière. À cette fin, il s'est avéré extrêmement important de co-développer la conception de la recherche et d'en entreprendre la démarche avec des personnes dont les réalités sont l'objet même de la recherche.

Les démarches de recherche participative nécessitent le tissage d'une relation (de confiance) avec les personnes, les groupes ou les communautés engagés dans la recherche. Les participants à ce type de démarche n'étant pas habitués à disposer d'un espace où s'exprimer librement et ayant besoin d'un « espace sûr » pour exprimer leurs points de vue et avis, qui sont essentiels au processus de production de savoirs, ils doivent travailler avec des facilitateurs ou des représentants d'organisations dans lesquels ils ont confiance (Bergold & Thomas, 2012). C'est la raison pour laquelle l'exercice participatif a été confié à des organisations de la société civile/ONG de neuf pays différents en vue d'établir le lien et de mobiliser différents types de groupes et communautés vulnérables. Les 9 organisations ont été choisies en fonction de deux critères principaux : a) l'expérience de travail avec des groupes vulnérables et ayant opté pour une démarche participative valorisante et b) la capacité de réaliser des ateliers participatifs.

Au-delà des objectifs de la recherche, la démarche servait des ambitions politiques plus larges, à savoir habiliter les participants à s'engager dans des débats politiques sur le rôle du système financier dans la société et l'incidence qu'ont certaines politiques, notamment sur des groupes vulnérables, et revendiquer un espace où ils puissent débattre et faire entendre leur voix. Les thèmes de la recherche du projet FESSUD étant assez techniques et peu propices à la participation et à l'engagement des organisations de la société civile qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et qui représentent différents groupes vulnérables, nous avons dû créer un processus d'apprentissage pour ces organisations de la société civile en vue d'en promouvoir les compétences sur ces sujets.

Au fil de ce processus, nous avons découvert que, s'il est généralement admis que la démocratisation de la connaissance du mode de fonctionnement du système financier est nécessaire, tout comme le sont des lieux de débat public sur les décisions qui régissent et règlementent ce système, il existe en réalité bien peu d'acteurs capables de satisfaire ce besoin. Sur les neuf organisations impliquées dans cette démarche de recherche, seules deux avaient l'expérience et la capacité nécessaires à un engagement

direct sur ces sujets de recherche. Par conséquent, outre la création d'un espace d'accueil des représentants de groupes vulnérables pour y partager leur vision des modalités d'impact du système financier, le projet a également joué un rôle important dans la promotion de la capacité des organisations de la société civile à travailler sur l'exclusion et la marginalisation, à s'engager dans des débats sur le rôle que joue le système financier dans la génération ou le renforcement de certaines formes d'exclusion.

2. DÉVELOPPER LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE

La méthodologie adoptée par cette recherche s'inspire des pratiques de recherche participative dont l'intérêt est précisément d'ancrer le développement de systèmes de savoirs dans des paradigmes différents de ceux de la recherche académique classique, compte tenu de la différence de leur objet, des relations sur lesquelles ils reposent et, notamment, au cœur de ces relations, celle qui se tisse entre les savoirs et la pratique. Le processus de création de savoirs est dynamique et se fonde sur une expérience quotidienne et une démarche analytique qui est tout aussi importante que les résultats engrangés. Ce type de pratique de la recherche est également « *émancipateur, n'aboutissant pas seulement à de nouveaux savoirs concrets mais à de nouvelles aptitudes à créer des savoirs* » (Reason & Bradbury, 2013:4-5).

Une caractéristique importante de la recherche participative est son double objectif : celui de produire des savoirs et de mobiliser des individus en vue d'actions utiles à la communauté ou au groupe, et celui d'habiliter ces personnes par une démarche analytique et de production de savoirs, grâce à leur appréhension des déséquilibres de pouvoir existants. Ce processus est également connu sous le terme de « conscientisation », que Paulo Freire (1970) a rendu populaire. Alors que la recherche participative est utilisée comme méthode de travail de proximité pour résoudre des problèmes au sein d'une communauté, elle a également une finalité plus large, celle de démocratiser les processus de changement social en provoquant le basculement du rapport des forces en faveur de groupes vulnérables (Reason, 2011).

La recherche participative réalisée par FESSUD, dans le contexte de WP5, a été limitée par le cadre temporel et la structure imposée par la démarche du projet. Un processus de recherche pleinement participative aurait ouvert des espaces plus généreux à la participation des différents acteurs et parties prenantes - en l'occurrence, des organisations de la société civile et des représentants de groupes vulnérables – en ce qui concerne la détermination de la finalité et des axes prioritaires de la recherche. En effet, pour des raisons de contraintes financières, ceux-ci ont été définis en amont par le projet. La co-conception de la recherche et le choix de sa finalité et de sa méthode de base n'ont pu être ouvertes aux représentants de groupes marginalisés. Pour compenser cette limitation, nous avons décidé de permettre que, lors de la conception des outils de recherche, participent le plus largement possible les organisations de la société civile qui ont mené à bien la recherche dans les différents pays et qu'elles jouissent de la plus grande flexibilité dans leur intervention en présence de groupes et communautés vulnérables.

En préparation des activités de recherche réalisées dans les neuf pays, l'équipe de FESSUD a organisé un atelier avec les représentants des organisations de la société civile, dont les objectifs étaient de coopérer avec les participants à la conception de la recherche (objectifs, méthodologie, outils et analyse de données) et de développer les connaissances des participants sur les notions clés de la recherche telles que la vulnérabilité, la financiarisation et l'inclusion financière. L'atelier a été très interactif et a offert à l'équipe de FESSUD un espace de partage et de débat de ses idées avec les représentants des organisations de la société civile engagés dans les activités nationales, de développement et de mise à l'épreuve du plan de recherche.

Au cours de cet atelier, une discussion importante s'est enclenchée sur le profil de participants au processus de recherche. Notre finalité était de nous acheminer vers une compréhension commune du risque et de la vulnérabilité, qui prenne en considération les suggestions de certains participants estimant que la crise financière avait même fragilisé des membres mieux nantis de la société. Une vaste discussion s'est ainsi amorcée au sein du groupe sur le risque et la vulnérabilité. La vulnérabilité qualifie l'amenuisement de la capacité des ménages ou parfois des communautés à faire face aux événements et aux situations de stress auxquels ils sont exposés. De tels stress peuvent également être la conséquence d'une « catastrophe ordinaire » comme un décès au sein de la famille, une maladie, un vol, une expulsion ou une perte d'emploi, voire un événement plus important comme une sécheresse ou un conflit qui touche toute la communauté. Suite à une démarche analytique collective, il a été décidé de concentrer le travail de recherche national sur les pauvres pour qui, contrairement aux membres mieux nantis de la société, un tel événement risque de se convertir en catastrophes personnelles s'ils ne reçoivent pas la protection sociale adéquate de l'État et le soutien d'autres acteurs tels que les groupes de proximité, les organisations locales ou nationales de la société civile. Au terme de cette discussion, nous avons conclu que les groupes pertinents à impliquer dans la recherche au niveau local étaient les personnes âgées, les personnes au chômage, les personnes d'identités ethniques différentes, etc. Les participants ont également reconnu qu'au sein de ces groupes, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont confrontés à une insécurité et des risques plus importants compte tenu de leur pouvoir relativement moindre dans la plupart des sociétés, ce qui les rend plus vulnérables. Sur la base des ressources allouées à ce travail dans le cadre du projet, 5 ateliers auxquels ont participé 5 types de groupes vulnérables différents, ont été organisés dans chaque pays. Parmi ces groupes vulnérables, figuraient des agriculteurs en Grèce, en Roumanie et au Portugal ; des habitants de bidonvilles, de jeunes chômeurs, des indépendants, des travailleurs du sexe, des migrants bulgares en Grèce ; des migrants africains en Allemagne ; d'anciens condamnés en Pologne et en Suède ; etc.

Après s'être mis collectivement d'accord sur le profil des personnes et des groupes qui participeraient à la recherche, les participants ont procédé au développement d'un instrument de recherche qui a été testé au cours de l'atelier. Cette mise à l'essai de l'outil de recherche avait une double finalité : encourager la contribution des participants aux questions à inclure dans le guide de discussion qui devait structurer (sans rigidité) les rencontres au niveau national et promouvoir les compétences en animation en vue de ces ateliers.

Cette démarche a abouti à un guide de discussion très ouvert et a créé un espace de discussions libres entre les participants, les encourageant à partager leurs expériences et interactions avec le système financier, et à définir les questions et les thèmes sur lesquels ils souhaitaient insister au cours des groupes de dialogue, allant des problèmes plus personnels aux plus structurels. Par exemple, en Pologne et au Royaume-Uni, les groupes de dialogue ont mis en lumière que la complexité des procédures administratives pour avoir accès au crédit de banques classiques rend les personnes plus vulnérables aux prêts-requins et en font la proie d'institutions de prêts sur salaires pratiquant des taux d'intérêt déraisonnables qui les enferment dans une spirale d'endettement. Dans d'autres pays comme la Grèce, le Portugal et l'Allemagne, les participants ont davantage parlé de stratégies de résistance et de mobilisation pour entreprendre des actions collectives contre des institutions financières et l'État, qui abandonne leur protection et la garantie du respect de leurs droits.

Une autre raison de la volonté d'ouverture de ce guide de discussion était d'éviter d'instrumentaliser ces groupes de dialogue pour tester des hypothèses, leur livrer les résultats du projet FESSUD ou préparer de manière plus directe d'autres recherches dans le cadre du projet FESSUD. Un aspect plutôt critique de ces processus de recherche participative réside dans le fait que le facilitateur/animateur ou (co)-chercheur doit se préparer et permettre que les participants expriment des points de vue inattendus. L'animateur, tout en ayant une certaine connaissance et compréhension du sujet abordé, doit être capable de guider le groupe au cours d'un processus collectif d'investigation qui peut aboutir à des résultats assez inattendus.

Il y a cependant quelques idées fondamentales ont façonné cette recherche et ont été partagées avec les organisations de la société civile et utilisées par ces dernières dans l'analyse des résultats des groupes de dialogue et la rédaction des rapports nationaux. L'idée de base, qui a été le fil conducteur des questions soulevées dans le guide de discussion, était que l'exclusion financière et la financiarisation de la vie de tous les jours n'est pas une question d'accessibilité personnelle mais de marginalisation structurelle. Dans l'optique de la tradition de la recherche participative, il était important que les groupes de dialogue se concentrent plus sur les handicaps structurels que sur l'accessibilité individuelle.

3. RÉALISATION DES GROUPES DE DIALOGUE

En fonction des ressources allouées à cette tâche dans le cadre du projet, son cadre temporel et les efforts nécessaires à la mobilisation des groupes vulnérables, il a été décidé au cours de l'atelier préparatoire d'organiser 5 groupes de dialogue avec des groupes vulnérables dans chacun des pays participant au projet, ainsi qu'un atelier avec des initiateurs d'alternatives à la finance traditionnelle. Lorsque l'organisation d'un atelier avec des initiateurs d'alternatives s'est avérée impossible, des entrevues individuelles ont été réalisées.

Chaque organisation de la société civile a organisé, en premier lieu, un groupe de dialogue pilote, qui leur a permis de réagir au guide de discussion, à la dynamique qu'il a enclenchée dans le groupe, aux retours et types de savoirs qu'il a engendrés. Suite à ces ateliers pilotes, les 9 pays ont adressé une évaluation positive et le guide n'a donc pas été modifié. Des informations plus nourries sur les groupes de chacun des pays participant au projet sont à la disposition dans les rapports nationaux que nous évoquons dans la version anglaise et complète de ce rapport⁵.

4. STRUCTURE DU RAPPORT

Ce rapport se décline en trois parties principales : une introduction qui explique la méthodologie utilisée pour concevoir et réaliser la recherche dans différents pays ainsi que les différentes parties prenantes engagées dans ces processus, une deuxième partie consacrée aux rapports nationaux, qui se fondent sur les groupes de dialogue organisés dans les 9 pays et, enfin, une troisième partie, qui consiste à analyser les résultats présentés dans les 9 rapports nationaux, ancrés dans l'appareil conceptuel de FESSUD et sa perception de la relation entre l'inclusion financière, la financiarisation et le bien-être.

Les 9 rapports nationaux contiennent des informations et des précisions importantes sur les particularités du processus de recherche dans chacun des pays où ont été organisés les groupes de dialogue, les descriptions des groupes vulnérables concernés et les efforts accomplis pour les mobiliser en fonction des caractéristiques des organisations de la société civile. Certaines organisations ont travaillé avec des groupes vulnérables avec lesquels elles sont régulièrement actives, tandis que d'autres les ont mobilisés par l'intermédiaire d'autres organisations de la société civile avec lesquelles elles coopèrent régulièrement.

La troisième partie s'inspire des groupes de dialogue avec des personnes vulnérables et propose une analyse des résultats présentés dans les 9 rapports nationaux par le prisme du projet FESSUD. Elle réunit des représentations du système financier actuel des différents pays et le mode d'appréhension de ce système par des personnes vulnérables ainsi que les principaux éléments de la transformation de ce système financier qu'envisagent ces groupes pour le mettre véritablement au service de la société et qu'il soit adapté aux besoins des groupes vulnérables.

⁵ Gabor, D., Tancau, M.M.: A Participatory Reflection on finance and wellbeing. Country Reports and Synthesis, Livrable D5.06 du projet FESSUD (Novembre 2016)

II. VISION PARTICIPATIVE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DE LA FINANCIARISATION - SYNTHÈSE

Les préoccupations politiques suscitées par l'inclusion financière se sont multipliées depuis la crise financière mondiale. Le phénomène est quelque peu paradoxal à la lumière de l'émergence de cette crise, dont le déclencheur est une crise des subprimes, alimentée par la finance privée, en quête d'un éloignement des frontières du risque - incluant notamment des personnes en situation de grande pauvreté, dans des conditions extrêmement tributaires de circonstances qui échappent pourtant à son contrôle.

Si différentes disciplines s'inquiètent de la financiarisation et de son incidence sur la société, la plupart des recherches se sont concentrées sur le secteur financier et ses agents plutôt que sur ses « victimes non averties » (Weiss 2015, p. 507). Le projet de recherche participative que nous nous attachons à synthétiser ici⁶ se propose de contribuer à une description plus nuancée de la financiarisation de la vie quotidienne, en examinant les modalités de gestion, de négociation et de résistance de représentant-e-s de groupes marginalisés à de tels processus.

Il est ancré dans le dispositif conceptuel du projet européen FESSUD⁷, dans le cadre duquel il a été financé. En premier lieu, il propose un horizon plus éloigné que la lecture du « citoyen-investisseur » qu'a adoptée, plus singulièrement, la littérature sur la financiarisation (van der Zwan 2014). En effet, les rapports sur la financiarisation de la vie quotidienne posent la question des modalités de participation des ménages à faible et moyen revenus aux marchés financiers, que ce soit via des plans de pension (Langley, 2004), des crédits à la consommation (Montgomerie, 2006) ou des prêts hypothécaires (Langley, 2008). Depuis les années 1990, la transformation du « citoyen-investisseur » a été soutenue par une rhétorique plausible de la « démocratisation de la finance » (Shiller, 2003) et de l'« inclusion financière » selon laquelle chacun apprendrait à gérer prudemment son budget en vue de gérer un engagement de plus en plus complexe sur les marchés financiers. Elle a également légitimé l'encadrement (plutôt minimal) de l'intérêt à réduire les pratiques de prédation financière, qui serait du ressort de la responsabilité individuelle dans un environnement réglementaire très superficiel. Pour ceux qui ont été jusque-là en marge du monde de la finance, des programmes d'alphabétisation financière sont supposés affûter leur connaissance des produits financiers pouvant répondre à leurs besoins et leur éviter le surendettement (Greenspan, 2005). Dans la littérature académique et politique en appelant à une inclusion financière plus large pour résoudre la pauvreté et les pièges inégalitaires (Banque mondiale, 2014, Gabor and Brooks 2016), le sujet financier « apprenant » utilise son alphabétisation financière pour s'engager dans la finance plutôt que de la critiquer.

La littérature sur l'inclusion financière décrit différemment le lien connaissance/inclusion selon les classes sociales. Les très riches retiennent peu l'attention compte tenu qu'ils ont peu besoin d'apprendre, pouvant se payer les savoirs de gestionnaires de patrimoine qui gèrent les réglementations (fiscales) par le recours à des juridictions étrangères. Pour les classes moyennes, l'apprentissage de la finance se confond avec l'apprentissage des décisions de gestion du portefeuille individuel dans l'espoir de mitiger les risques futurs à l'heure où l'État et les employeurs se désengagent de leurs obligations en matière de retraite, de santé et d'éducation. Les pauvres doivent apprendre comment vaincre leurs peurs

⁶ Gabor, D., Tancau, M.M.: A Participatory Reflection on finance and wellbeing. Country Reports and Synthesis, Livrable D5.06 du projet FESSUD (Novembre 2016)

⁷ www.fessud.eu, consulté le 20/12/2016

de la finance, reconnaître les pratiques des prédateurs sur le marché des prêts et accepter plus généralement la financiarisation de leurs relations sociales.

Depuis la crise financière, nous avons vu s'amorcer de grands efforts pour « nettoyer » l'inclusion financière de ses subprimes, du surendettement qu'elles engendrent et, ainsi, redorer l'attractivité de cette inclusion. La Banque mondiale, aux côtés de l'Alliance pour l'inclusion financière, soutenues par des entreprises FinTech et leurs branches philanthropiques, ont utilisé des éclairages théoriques de l'économie comportementale pour prétendre, en dernier ressort, que le surendettement est une marque de déficience individuelle, comportementale, plutôt qu'une dynamique structurelle du secteur financier induit par un recul inexorable des frontières du risque (Soederberg 2013, Gabor and Brooks 2016).

Dans ce contexte, le projet a essayé d'ouvrir les questions et les idées qui alertent les organisations de la société civile et les groupes défavorisés avec lesquels elles travaillent aux problématiques systémiques qui alimentent les récits glorifiant de l'inclusion financière. En s'inspirant du dispositif conceptuel du projet FESSUD et de sa lecture critique de la relation entre financiarisation et bien-être (cf. Santos et al 2015), il a cherché à encourager une réflexion critique qui positionne les groupes défavorisés, en marge de la finance et aux confins de la production du risque, en participants légitimes des conversations en cours sur la finance et la réforme financière. Ce faisant, la démarche participative souligne le potentiel d'ébauche d'une politique du possible qui n'est ni dictée ni décrite par des positions de pouvoir structurel.

L'exercice participatif a été guidé par deux questions critiques :

1. À quoi ressemblerait l'inclusion si elle s'opérait dans des conditions qui sont celles des personnes défavorisées sur le plan économique ?
2. Quelles réformes sont considérées comme cruciales par les personnes défavorisées pour atteindre l'inclusion telle qu'elles l'entendent ?

Ces deux grandes questions ont été ensuite déclinées en plusieurs sous-questions. Comment les groupes défavorisés vivent la finance dans le temps, l'espace et le lieu ? Comment jouent-ils leur rôle de sujets financiers, dont l'attente est double, à savoir d'adhérer aux marchés financiers en tant que réponse à leurs incertitudes suite au déclin de l'État-providence, et de reconnaître les menaces qu'ils font peser sur l'engagement individuel ? Comment les vulnérabilités sont-elles façonnées par l'engagement ou le manque d'engagement des individus dans le système financier ? Quelles significations attribuent-ils à une certaine autonomisation vis-à-vis de la finance ? Dans quels processus de négociation et de résistance s'engagent-ils ?

En posant la question de l'inclusion « mais en quels termes », une démarche participative telle qu'elle est développée dans le projet FESSUD révèle qu'au bas de l'échelle de la distribution des revenus, les vies financiarisées demeurent au jour le jour des vies précaires. L'implication dans la finance est peu fréquente et peu aisée, aiguillonnée par des tentatives de compléter des revenus salariaux insuffisants perçus dans le cadre d'un travail temporaire et d'une érosion sans relâche de la protection sociale, dont l'accélération est plus notoire à la périphérie de l'Europe sous l'effet d'une austérité omniprésente. En l'absence d'un État sur lequel pouvoir compter, les personnes en situation de pauvreté sont souvent confrontées à des événements extrêmes qui se traduisent par un besoin immédiat de pouvoir d'achat (décès de proches, mauvaise santé, expulsion, frais de scolarité), qui naît le plus souvent des relations d'endettement financier, une tendance de plus en plus endémique dans les pays dont les marchés du travail sont flexibles (Karacimen 2016).

Plusieurs thèmes clés se dégagent des neuf rapports nationaux élaborés par des organisations de la société civile. Les participants pointent, en premier lieu, les banques en tant que principal nœud de

connexion avec le secteur financier, en mettant en exergue le rôle de médiation que l'État (providence) joue dans cette relation. Les États-providence établissent souvent des relations entre les pauvres et les banques par le paiement d'aides sociales mais exercent (choisissent d'exercer) bien peu d'influence sur les conditions dont est assortie cette relation. Une contribution de la finance privée que les participants estiment pouvant être positive serait de leur permettre de réaliser les aspirations d'un régime d'aide sociale fondé sur les actifs, qui garantirait la sécurité financière par l'accès au marché du logement (Finlayson 2009). Alors que le discours classique sur l'inclusion financière encourage les prestataires de services financiers à opter pour de nouvelles technologies (services bancaires mobiles) et de nouveaux produits (Banque mondiale, 2014), les participants privilégient une relation bancaire traditionnelle qui permette aux prestataires de services financiers une plus grande flexibilité, plus ajustable à leurs circonstances individuelles (changeantes). En second lieu, bien peu de participants ont vu se réaliser, pour les personnes en situation de pauvreté, les retombées positives de l'inclusion financière, qui stimulerait le partage de la prospérité. Au contraire, l'exercice participatif a créé un espace au sein duquel les participants ont souligné, à plusieurs reprises, leur profonde méfiance envers les institutions financières, et l'inégalité des rapports de force qui précarise très largement leur situation financière. Les participants réclament des services financiers personnalisés, taillés à la mesure des conditions individuelles des groupes socialement défavorisés, et demandent que soit confié à l'État l'essentiel de la prestation de tels services.

1. INCLUSION FINANCIÈRE – TOUJOURS AUX CONDITIONS DES BANQUES

Les participants des neuf pays voient précisément dans les banques les principaux représentants du secteur financier, l'interface entre la finance et la société. Si l'accès à un compte bancaire ou un crédit bancaire incarne l'exercice de la citoyenneté financière, les participants se sentent alors souvent traités comme des citoyens de seconde classe. C'est dans le cadre de relations avec les banques que les participants disent expérimenter le pouvoir « disproportionné » de la finance sur leurs vies.

Les participants soulignent l'importance de l'État dans l'établissement et le maintien de leurs liens avec le secteur bancaire. Sans compte bancaire, on ne peut recevoir de salaire mensuel, de prestations sociales ni de pension. L'État-providence institue donc la consommation de services financiers comme condition de son contrat social avec ses citoyens. Cependant, cette relation, dont l'État est le médiateur, ne parvient que très rarement à créer un sens d'habilitation. Les personnes ont le sentiment d'être « *subordonnées, tributaires des banques* » (Rapports nationaux FESSUD, Belgique et Royaume-Uni) et que « *leur existence prend fin en l'absence de l'institution bancaire* » (Rapport FESSUD, Belgique, p. 6).

À la lumière de ces observations, les propositions d'adoption, par les États, de politiques qui mandatent les banques pour s'engager dans la participation financière semblent quelque peu naïves (Leyshon et Thirft, 1996). Recourir aux paiements d'aides sociales pour créer une relation entre la finance et les personnes en situation de pauvreté a bien peu d'influence sur la qualité de cette relation. La dépendance à l'égard des banques pour recevoir son salaire et ses prestations sociales suscite une grande inquiétude, celle du tissage d'une relation inégale avec les banques, qui n'ont aucun effort à entreprendre pour obtenir des clients et avoir ainsi accès à leurs finances. La fidélité, qui consiste à conserver un compte bancaire pendant longtemps au sein de la même banque, n'est pas récompensée :

« La banque devrait être à notre service et non l'inverse. J'ai le sentiment que nous sommes au service de la banque. J'ai le sentiment de ne pas être le client de la banque. Je demande la permission à la banque de bien vouloir accepter [mon argent] ... » « J'ai le sentiment, et il est partagé, que nous allons finir par devoir payer pour récupérer notre propre argent. »

Les participants citent deux aspects de la dépersonnalisation de la relation entre les personnes et les banques. En premier lieu, l'évolution technologique a phagocyté la relation bancaire. Les personnes n'interagissent plus guère avec d'autres êtres humains lorsqu'elles traitent avec des banques. Ce sont les groupes vulnérables qui ont été les plus affectés par les changements technologiques, étant ceux qui ont les plus grandes difficultés à avoir accès et à pouvoir utiliser les services financiers électroniques. Les services bancaires traditionnels, réalisés en agence par un employé de banque, auxquels ont plus souvent recours les personnes socialement défavorisées, sont plus onéreux parce que les banques favorisent et encouragent le recours aux nouvelles technologies pour les transactions. Les personnes socialement défavorisées, ayant des sommes modiques à placer sur leurs comptes, sont plus affectées par les frais bancaires.

En second lieu, les participants décrivent les pratiques discriminatoires qui hiérarchisent les clients, notamment par de l'accès différencié au crédit (hypothécaire). Les participants se sentent déshumanisés, traités comme un numéro de compte, et classés selon leur niveau de revenu – chômeurs, détenteurs de petits revenus, migrants, agriculteurs – et, donc, indignes de se voir accorder un crédit. Paradoxalement, bien que la plupart des participants semblent réticents à emprunter, ils revendiquent la possibilité de le faire, le droit d'être des sujets de crédits. Par exemple, lors d'un atelier réalisé en Belgique, les participants ont souligné que les allocataires sociaux doivent se battre pour convaincre les banques de leur solvabilité :

« Pourquoi les banques refusent-elles d'accorder des prêts aux bénéficiaires du CPAS ? Les banques disent : « Non, si vous êtes bénéficiaire du CPAS, vous serez incapable de rembourser le crédit », ce que les personnes estiment injuste et préjudiciable. Leur expérience révèle que les bénéficiaires du CPAS « remboursent mieux que les travailleurs ».

— Rapport FESSUD, Belgique, p. 10

En Grèce, les participants ont discuté très longuement de l'inaccessibilité aux régimes de crédit compte tenu des différentes conditions administratives et bureaucratiques ou des pratiques d'évaluation de leur solvabilité. Plus précisément, les agriculteurs grecs ont discuté des conditions plus restrictives qui entravent l'accès au crédit productif et le manque de garantie acceptable :

« Il y a six à sept mois, j'ai dû ouvrir un compte salaire pour lequel la banque a demandé mon numéro de sécurité sociale pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'un compte salaire, mon adresse résidentielle, une facture d'électricité à mon nom (dont je ne disposais évidemment pas, n'étant pas propriétaire), un numéro de téléphone, un numéro d'identification fiscale. »

— Participant aux ateliers organisés en Grèce, Rapport FESSUD, Grèce, p. 12

« Les revenus des agriculteurs comme moi sont insuffisants pour que la banque accepte d'accorder des prêts. Les subsides à la production agricole ne sont pas considérés comme des revenus et, par conséquent, nos déclarations fiscales sont peu élevées et les prêts ne sont pas approuvés. Les banques n'acceptent pas que nos terres servent de caution. »

— Un agriculteur, Grèce, Rapport FESSUS, Grèce, p.12

Se faisant l'écho de cette évolution, les participants proposent une lecture politisée de la relation entre la finance et les pauvres, qui met en lumière que la finance aggrave structurellement l'inégalité en favorisant systématiquement « les riches et les puissants » :

« Lorsqu'elles (les personnes en situation de pauvreté) se tournent vers le prêt, leurs conditions sont d'emblée plus onéreuses et moins satisfaisantes, et les frais de révision sont plus élevés pour les moins nantis » et, par ailleurs, « la banque est conçue pour prendre l'argent des pauvres et le donner aux riches, fondamentalement » comme le déclarait sans détour un participant aux ateliers organisés au Portugal.

— Rapport FESSUD, Portugal, p. 33 et 37

Un autre aspect de la dépersonnalisation des relations entre clients et banques est le peu de réactivité des institutions financières aux besoins des groupes marginalisés. Les participants attendent :

« ...des acteurs financiers qu'ils soient à l'écoute de leurs besoins et si la nécessité est avérée, qu'ils leur accordent plus facilement un crédit raisonnable, notamment lorsqu'ils sont des clients de longue date de l'institution financière. »

— Rapport FESSUD, Belgique, p. 14

Parallèlement, comme le met en relief le rapport du Royaume-Uni, les banques sont parties prenantes de pratiques d'exclusion qui exercent une pression excessive sur le profil de risque du client. Les personnes, dont les revenus fluctuent, se battent pour avoir accès à des produits financiers qui leur servent de tremplin vers une sécurité financière à long terme, tels que des prêts hypothécaires ou des pensions privées. Le cas de cet indépendant londonien est éclairant :

Je peux me permettre un prêt hypothécaire. J'ai dépensé plus en loyers que ce que m'aurait coûté un prêt hypothécaire. Je serais partant si les banques pouvaient considérer ce genre d'argument. Une pension de freelance n'est envisageable que sur un fonds privé et je n'en ai pas encore examiné la possibilité. C'est la question du logement qui me stresse. Une pension me semble une échéance encore lointaine.

— Rapport FESSUD, Royaume-Uni, p.18

Outre les ambitions d'un accès souvent frustré à une aide sociale fondée sur les actifs, pour la plupart des participants, la question de l'accès au crédit peut devenir impérieuse lorsque survient un besoin imprévisible de liquidité. Pour eux, il s'agit de dépenses nécessaires en soins de santé, éducation des enfants, investissements en biens (ordinateur, voiture...) qui sont indispensables à leur participation au marché du travail. Ces banques ne peuvent subvenir à ces besoins, ce dont l'État se chargeait lorsque les systèmes de protection sociale fonctionnaient bien. De fait, les personnes dont l'emploi est précaire sont plus qu'invitées à souscrire des crédits à la consommation, des prêts sur salaire, voire des crédits aux taux usuraires.

Les participants reconnaissent cependant que les banques facilitent l'accès à des dépenses qui ne sont pas de consommation de base. Les participants font la distinction entre le crédit « utile » souscrit pour rencontrer des besoins « réels » (éducation, accès au travail, soins de santé, accès au logement et la couverture d'événements familiaux, comme des enterrements et des réunions de famille) et le crédit « inutile » pour une consommation ostentatoire des biens et services à la mode, tels qu'un nouveau téléphone portable, des accessoires de mode ou de l'électroménager. Par exemple, les représentants de groupes de jeunes marginalisés pourraient s'endetter pour s'acheter un smartphone et avoir un contrat d'abonnement de téléphonie mobile. Ces exemples mettent en lumière la condition sociale associée à la demande de crédits personnels.

2. PARTICIPATION FINANCIERE ET (DE) RESPONSABILISATION

Le grand élan réglementaire qui a suivi la crise visait à faire face à une série de questions difficiles que soulèvent les aspects d'intérêt public de la finance. Les États ont été accusés d'avoir permis à la finance de trop se développer, d'accumuler un pouvoir politique trop important et de s'être trop éloignée de la vie quotidienne du commun des mortels. Poussés par des pressions publiques importantes, des politiciens de nombreux pays européens et institutions européennes ont annoncé des réglementations plus contraignantes et une articulation plus claire de l'intérêt public dans le monde de la finance.

Il serait tentant de voir dans ces efforts un engagement à impliquer un éventail plus large de citoyens dans la refonte de la finance. Après tout, l'engagement de la société civile dans le projet de Taxe sur les transactions financières, qui a donné lieu à un projet de Directive de la Commission européenne en 2013 (Gabor, 2015), a été le reflet du pouvoir de mobilisation du public pour reconfigurer la relation intime d'avant-crise entre les élites politiques et financières.

Cependant, les réactions des participants à la consultation de FESSUD démontrent toute la difficulté qu'ont les gouvernements à restaurer la confiance du public dans les banques et à créer des mécanismes qui engagent les parties prenantes au bas de l'échelle de la distribution des revenus. Dans la discussion sur leur engagement dans ce monde de la finance, les participants parlent des effets négatifs significatifs sur le bien-être affectif. Les participants craignent bien souvent de s'engager dans des contrats proposés par les banques, disent avoir été traités sans respect, vivre dans l'angoisse, toujours aux abois, ne pouvant avoir confiance dans les institutions financières. Ils insistent sur la distinction entre un crédit productif, pour investir dans leurs exploitations agricoles ou du capital humain, et un crédit « inutile », pour une consommation ostentatoire. Dans leur identification des dangers des excès de crédits à la consommation, les participants soulignent également que les banques ont été bien peu intéressées à promouvoir leurs connaissances financières ainsi que la transparence de leurs opérations et prises de décision. Ils sont nombreux à dénoncer tout le contraire. Les banques modifient constamment les règles contractuelles des crédits pour mieux piéger les nouveaux souscripteurs, en tirer avantage et exploiter la faiblesse de leurs connaissances.

Plusieurs utilisent le terme d'« engagement forcé », c'est-à-dire d'avoir été contraints à des accords avec des banques et institutions financières dans lesquelles ils n'avaient pas confiance, par manque d'alternatives viables. Cet engagement forcé a également eu une incidence sur leur attitude en tant qu'épargnants. Qualifiant d'opaques les opérations bancaires, les participants s'inquiètent de la perte de contrôle sur leur propre argent lorsqu'ils établissent des relations de prêt avec les banques. Alors que la théorie économique nous dit que l'argent, dont les dépôts bancaires, repose sur la confiance et est soutenu par des engagements gouvernementaux qui garantissent ces dépôts, les participants laissent entendre que ces engagements sont soit insuffisants, soit peu fiables. Pour bon nombre d'entre eux, les liquidités sont plus sûres que les dépôts bancaires car la responsabilité de ces liquidités relève de l'État et non des banques privées.

Tous les rapports nationaux font part d'un grand mécontentement des représentants de groupes marginalisés face à l'importance accordée par les banques au crédit, en particulier au crédit à la consommation, et leur manque d'intérêt à encourager et à accompagner l'épargne personnelle. Pour les participants aux groupes de dialogue organisés dans les différents pays, l'épargne, notamment pour un objectif ou un projet à long terme, n'est souvent qu'un pur mirage car « *l'épargne est ce qu'il reste après avoir couvert les besoins de base* » (Rapport FESSUD, Belgique, p. 13) et leurs revenus sont à peine suffisants pour satisfaire leurs besoins mensuels.

Nos rentrées s'élèvent à 1000£. Le loyer en absorbe 550, l'eau et les impôts locaux le reste.

— Rapport FESSUD, Royaume-Uni, un chômeur

Cette attitude à l'égard de l'épargne est également tributaire des conditions macroéconomiques. Les participants de Belgique et d'Allemagne estiment bien maigres les incitants à épargner, compte tenu des taux d'intérêt faibles et des pertes réelles du pouvoir d'achat :

« Comme le disent mes enfants, il vaut mieux s'endetter que de se constituer une épargne bancaire. »

— Rapport FESSUD, Belgique, p. 13

« L'argent perd de sa valeur au fil de la baisse des taux d'intérêt. L'épargne bancaire perd de sa valeur au fil du temps. »

— Rapport FESSUD, Allemagne, p. 23

Les participants de Belgique et d'Allemagne indiquent encore que ce ne sont pas seulement les caractéristiques structurelles du secteur bancaire qui découragent l'épargne, mais l'État lui-même, dont les institutions de protection sociale engendrent une démotivation perverse et paradoxale vis-à-vis de l'épargne. Le mode de surveillance de l'État a introduit des pratiques de coordination avec les banques afin de suivre de près les comptes bancaires de ses allocataires sociaux, la finalité étant d'assurer que ceux qui parviennent à épargner ne reçoivent plus de soutien financier de l'État. L'État oblige donc ceux qui se retrouvent soudainement précarisés par leurs conditions de travail à puiser dans leurs réserves de sécurité avant de se frayer un accès à l'aide sociale. Outre les graves questions ainsi soulevées sur l'appréhension de la pauvreté par l'institution publique et ses stratégies de dépassement, les participants estiment que la confidentialité de leurs comptes est gravement mise en cause (Rapport FESSUD Belgique).

J'ai vécu cette situation lorsque je me suis retrouvé au chômage sans avoir droit aux indemnités. J'ai dû puiser dans mon épargne-retraite. J'ai été contraint de l'épuiser avant de recevoir une aide de l'État. C'est un système très étrange qui vous apprend que si vous avez peu, vous n'êtes rien. Par contre, si vous êtes nanti et possédez votre logement, vous recevez

les indemnités. L'État ne touche pas à votre propriété. Si vous avez épargné un peu d'argent et perdez votre emploi, vous devez vivre de votre épargne avant d'y avoir accès.

— Rapport FESSUD, Allemagne, p. 22

Pour les personnes marginalisées, l'épargne est considérée par l'État comme une accumulation de richesse, et les mesures qu'il prend sont pénalisantes : « *Nous avons un système qui punit ceux qui ont moins et favorise ceux qui ont plus.* » (Rapport FESSUD, Allemagne, p. 22)

Les rapports font systématiquement le constat de l'impact du glissement du « welfare » (aide sociale) vers le « debtfare » (endettement individuel) sur le bien-être des personnes. Le stress de la gestion des remboursements, la crainte d'être submergé-e par son endettement ou encore les saisies sont autant de traits communs du vécu de la financiarisation par les participants. La disparition rapide des mesures de protection de l'État, des organisations de bienfaisance ou d'autres institutions sociales (famille) aggravent cette incidence négative. Par exemple, les participants du Royaume-Uni évoquent les banques alimentaires en tant que filet de survie, et les participants de Grèce et de Pologne qualifient la famille de dernier rempart de sécurité. Lorsque ces remparts font défaut, l'endettement pour dépasser les difficultés financières est la voie souvent empruntée, un endettement auprès d'entreprises de prêt sur salaire comme Wonga au Royaume-Uni ou Provident au Royaume-Uni et en Europe de l'Est.

Il a perdu son emploi deux semaines avant Noël et a dû recourir aux banques alimentaires. C'était la pire période [...] Nous disons maintenant : « Mettons quelque chose de côté » parce qu'il retravaille mais qui sait... il peut reperdre son emploi à tout moment.

— Un participant britannique au chômage

Les effets négatifs sur le bien-être affectif des personnes sont doubles : d'une part, ils semblent inévitables dans la mesure où les ressources financières sont simplement insuffisantes pour satisfaire aux besoins des personnes, et le système financier ne peut en être tenu directement responsable ; d'autre part, la recherche révèle clairement que les personnes n'ont pas confiance dans les institutions financières sur lesquelles elles devraient pouvoir compter pour être conseillées et orientées vers des produits et solutions financières. En soi, cela crée un stress émotionnel (le sentiment de solitude, la crainte d'être exploité, de ne pas être traité avec respect, de ne pas être entendu, etc.) et induit des aboutissements tout aussi négatifs (victimes d'arnaques par désespoir, absence de recours aux institutions financières même lorsqu'elles pourraient offrir un service adéquat, etc.).

Dans leur lutte pour échapper au piège de la pauvreté, les personnes testent différentes stratégies pour accroître leurs revenus et faire face à un marché du travail impacté par les différentes crises et l'amenuisement d'emplois décents. Certaines de ces stratégies prévoient le développement de petits projets économiques en vue de se créer un emploi, pour soi et/ou sa famille. Les participants issus de groupes de migrants, qui travaillent plus souvent que d'autres groupes sur le marché informel, expriment un vif intérêt, voire une nécessité, de disposer de services bancaires qui répondent à leurs besoins de travailleurs indépendants, à savoir : avoir accès à un prêt dans des conditions raisonnables, être conseillé lors du lancement et du développement de leur activité économique, jouir d'une « protection » et de temps pour rembourser leur prêt (Rapport FESSUD, Portugal, p. 32).

Les ateliers ont également dénoncé l'influence des banques sur la signification de l'indépendance financière. Sans doute sous l'effet d'une tendance sociétale plus large, l'indépendance est plus

singulièrement comprise comme la propriété d'un logement financé par l'endettement que comme une épargne à long terme en vue de la pension.

Par les services qu'elles offrent, les banques façonnent les perceptions et la compréhension de l'indépendance financière, plus orientées vers le prêt hypothécaire que vers l'épargne en vue de la pension.

— Rapport FESSUD, Royaume-Uni, p. 17

Les participants se sont également interrogés sur la responsabilité des créanciers lorsqu'ils organisent, voire encouragent le surendettement. Selon les participants aux ateliers grecs, l'état de surendettement des ménages est la conséquence du comportement des banques. Avant la crise, les banques poussaient au consumérisme, à dépenser au-delà de ses moyens. Ils se sont souvenus de cette chasse aux personnes pour les persuader de s'endetter « *venez emprunter pour vos vacances...* ». À ce souhait de passer un bon moment, la banque répondait en siphonnant le sang du commun des mortels (Rapport FESSUD, Grèce, p. 18). Le cycle du prêt a cependant modifié son cours, les emprunteurs doivent désormais porter seuls la charge de leur lourd endettement.

Penser à sa retraite et épargner en vue de celle-ci semble être un plan bien irréaliste pour les participants aux ateliers organisés en Grèce et au Portugal, à l'heure où les personnes parviennent à peine à satisfaire leurs besoins journaliers. Ces personnes recherchent durement des solutions pour assurer leur sécurité économique une fois qu'ils ne seront plus en capacité de travailler ; elles espèrent trouver alors une solution ou être simplement encore capables de poursuivre le travail, tandis que d'autres espèrent pouvoir compter sur leurs enfants.

Nous n'épargnons rien pour notre vieillesse, c'est impossible. Lorsque les agriculteurs reçoivent leur pension, qui est invariablement basse, ils peuvent être aidés par leurs enfants ou poursuivre leur activité agricole.

— Rapport FESSUD, Grèce, p. 16

En résumé, les discussions en ateliers ont à nouveau souligné les explications bien connues de l'accessibilité personnelle à la finance (Kempson et al, 2000). Les ménages à faibles revenus, qui se battent pour payer le prix de certains produits financiers, ignorent l'existence d'autres produits et se perçoivent, non sans réticence, comme des objets financiers, très méfiants envers les institutions financières, une méfiance souvent suscitée par leur vécu de pratiques usurières.

Les participants des neuf pays ont tous le sentiment d'être des participants en marge du système bancaire, sans perspectives de participation au changement de ce système. Les discussions dans les neuf pays font état d'un sentiment généralisé que les banques existent principalement pour les clients qui ont un niveau élevé de revenus et qui peuvent donc recourir à différents services financiers comme des comptes d'épargne, des investissements ou des prêts hypothécaires.

Le monde de la finance est dépourvu de pertinence pour les personnes qui ont de faibles revenus.

À la vérité, je me sens mal lorsque je rentre dans une banque pour y discuter de mes finances et de ce dont je dispose car c'est bien peu.

— Une femme indépendante, Royaume-Uni

Devoir constamment demander de l'aide financière induit une certaine perte de confiance dans ses propres capacités, a une incidence négative sur l'image de soi, pousse à faire des choix qui très souvent aboutissent à un endettement plus lourd et plus risqué ou ayant un impact préjudiciable et irréversible sur la vie de la famille, comme l'illustre si bien un participant aux ateliers organisés en Roumanie :

Lorsque je travaillais en Espagne, je me disais : « Uniquement cette année, jusqu'à régler ma situation matérielle ». Mais j'y ai perdu par ailleurs : mes enfants n'allaient plus à l'école, ils n'apprenaient plus comme avant et n'ont même pas terminé leur secondaire. J'ai donc perdu de ce côté. Lorsque j'étais en Espagne, je disais à mes enfants : « Construisons-nous une bonne situation (bonne vie) ici car c'est impossible dans notre pays. » Mes enfants n'étaient pas d'accord. Je les ai emmenés au pays où ils travaillent désormais, tandis que je suis ici, seule. Il ne reste rien de tant d'efforts. J'ai un terrain d'un hectare en ville, un appartement, une voiture et sept hectares à la campagne. Que vais-je en faire maintenant ? Mes enfants resteront là-bas et moi ici, quelque part. Une vie brisée à cause de cet argent, ce crédit bancaire, c'est ce qui m'a fait partir et revenir, un choc terrible, comme celui vécu par ceux qui ont emprunté en francs suisses. La banque aide mais peut aussi vous tuer, changer radicalement votre vie.

— Rapport FESSUD, Roumanie, p. 12

Le même témoignage peut être lu dans le rapport portugais : « Il y a environ 6 ans, j'ai souscrit un prêt bancaire, (...). Je m'en suis sentie esclave, (...) ce qui importait le plus dans ma vie était ce foutu prêt. » (Participante au groupe femmes face au risque de pauvreté, Rapport FESSUD, Portugal, P. 33)

Les stratégies de marketing des banques piègent facilement les personnes dans une dépendance financière, une quête constante de prêts et crédits de différentes sources – banques, organisations sociales, famille et amis exercent d'énormes pressions et alourdissent le fardeau de ceux qui y cèdent parce qu'elle est perçue comme un échec personnel, une incapacité de gérer ses propres finances. La responsabilité de cet échec, souvent synonyme d'une chute encore plus profonde dans la spirale de l'endettement, est souvent renvoyée vers la personne qui doit apprendre à naviguer dans ce système et à gérer ses propres finances qui, comme le reflètent les groupes de dialogue dans tous les pays, est une tâche impossible compte tenu de l'opacité des banques, ont tendance à induire les gens en erreur et manquent d'éthique, se souciant bien peu de la protection du bien commun. La philosophie des institutions bancaires est perçue par les représentants des groupes marginalisés des différents pays comme dominée par la maximisation du profit. Les personnes, indépendamment de leur condition sociale et économique, se croient faisant partie d'un groupe homogène face à l'employé de banque dont la simple finalité est de signer autant de contrats de crédit que possible pour assurer son salaire mensuel, dans certains cas, et recevoir des primes, dans d'autres cas. L'opacité et le manque de transparence des règles et conditions est bien exprimé par un participant aux ateliers organisés en Grèce :

Je préfère m'adresser à un prêteur sur gages. Au moins, là, je sais ce que je fais. Vous donnez quelque chose et vous recevez sa valeur en liquide. Il vous paie sur le champ si vous lui cédez quelque chose de valeur.

— Rapport FESSUD, Grèce, p. 9

3. FORMES DE NÉGOCIATION ET DE RÉSISTANCE A LA FINANCIARISATION

La section qui précède illustre l'importante incidence négative que peut avoir la financiarisation sur le bien-être matériel et affectif des personnes. La finalité de cette recherche n'est cependant pas de décrire des personnes victimes impuissantes du système financier et de ses manifestations. La volonté est de susciter l'expression des représentants de groupes marginalisés sur leur mise en cause de la finance, sur les cadres conceptuels utilisés pour représenter leur relation à la finance et, sur base de cette « prise de conscience critique », déceler comment ils s'engagent dans différentes démarches de résistance individuelle ou collective.

Les rapports suggèrent que lorsqu'il s'agit de changer le système financier, les personnes comprennent qu'elles doivent dépasser leur condition de consommateurs individuels, se mobiliser et s'engager dans une action collective pour exercer des pressions sur l'État et, par voie de conséquence, sur le système financier. Les personnes sont conscientes de leur pouvoir collectif en tant que clients et consommateurs, comme le déclare un participant aux ateliers organisés en Allemagne :

Je trouve également absurde qu'elles nous fassent croire que nous avons besoin d'argent alors ce sont les banques qui ont besoin d'argent au départ. L'argent versé sur les comptes personnels sert à un usage bancaire. La banque prélève un intérêt lorsqu'elle prête. Elle nous donne cependant l'impression que nous avons toujours besoin de son argent. Et si on retirait notre argent ou si on ne le versait pas à la banque ? Elle n'aurait rien !

Les groupes de dialogue avec des représentants de groupes marginalisés de différents pays font état de différentes formes de résistance à la financiarisation. En Allemagne, les représentants de groupes de migrants parlent des stratégies utilisées pour éviter de recourir autant que possible aux services bancaires. Pour obtenir des prêts et satisfaire ainsi les besoins de base, le premier recours est celui à la famille, puis aux amis. Dans ce même pays, les participants parlent de groupes qui auto-organisent collectivement leur épargne, qu'il s'agisse d'un groupe ou d'une communauté, pour un usage à tour de rôle par tous les membres du groupe : « *Je me souviens que dans la communauté, on contribue à un fonds devant servir à des fins précises comme, par exemple, le financement de frais funéraires lors du décès d'un proche ou l'achat d'un billet d'avion.* » (Rapport FESSUD, Allemagne, p. 18)

Au ressentiment et à la dénonciation de pratiques discriminatoires que peuvent utiliser les banques pour empêcher l'accès au crédit, les participants ajoutent être réticents à « consommer » des services de crédit. Les raisons de cette réticence sont plurielles : la complexité des procédures administratives telles que la preuve d'une rentrée d'argent régulière, la soumission de différentes factures de services, la preuve d'une caution, le manque de confiance dans les banques, mais aussi l'impression pour certains

de dépenser l'argent de quelqu'un d'autre : « Nous ne voulons dépenser ce que nous n'avons pas ». (Rapports du Royaume-Uni et de Pologne)

La résistance au crédit se configure donc en stratégie de réaction à la vulnérabilité de la relation des personnes avec leur banque. Parmi les services financiers qui engendrent une résistance, figurent en bonne place les cartes de crédit. S'en approcher annonce l'amorce d'une catastrophe.

Nous essayons de constituer une petite épargne pour payer par petites tranches et pouvoir ainsi acheter. Nous aimons dépenser en liquide, nous ne voulons pas dépenser ce que nous n'avons pas.

— Une femme migrante, Royaume-Uni

Tout est question de discipline. Je peux utiliser ma carte bancaire et dépenser 2000 £ en un claquement de doigt parce que c'est faisable.

— Personne au chômage, Royaume-Uni

« Je retire de l'argent liquide et paie en liquide. Je sais exactement ce que j'utilise. Je sais ce qui me reste dans le portefeuille. »

— Rapport FESSUD, Belgique, p. 8

En Suède, les participants disent éviter l'épargne bancaire :

« Je conserve mon épargne chez moi, je ne le touche pas, les intérêts bancaires ont quand même disparu. » (Rapport FESSUD, Suède, participante au groupe local du Réseau européen de lutte contre la pauvreté, p. 22)

« Si nous épargnons en vue de la pension, la banque spéculé avec notre argent. »

— Rapport FESSUD, Suède, participant masculin, Fenix, p. 22

Les participants ont aussi évoqué le recours aux amis ou à la famille pour éviter de demander une aide financière aux banques, et si les prêts bancaires sont moins onéreux, il existe d'autres types de coûts associés aux crédits bancaires, un coût affectif, social et de bien-être. Le rapport polonais décrit le changement négatif des relations avec la famille et les amis induit par l'argent. L'ambivalence des prêts octroyés par la famille, les amis et la famille étant perçus comme bailleurs de fonds de dernier recours et le ressentiment de l'emprunteur le conduisent à estimer que de telles pratiques ont tendance à éroder les relations personnelles.

Par conséquent, au bas de l'échelle de la distribution des revenus en Europe, il est facile d'observer les pratiques d'inclusion sociale encadrées par un modèle économique agressif de prise de risque dans lequel les personnes sans garantie peuvent engendrer des actifs à haut risque et à rendement élevé. Tout comme les emprunteurs des subprimes aux États-Unis, la pauvreté devient la frontière du profit et de son accumulation (Roy, 2010). Lorsque frappe la crise de ce modèle financiarisé, les citoyens au bas de l'échelle de la distribution des revenus sont abandonnés par l'État et par le système financier, comme le résume bien le rapport italien : « *Ils se sentent menacés par la banque, qui réclame ses paiements, et par l'État, qui n'offre aucune forme d'assistance* » (Rapport FESSUD, Italie).

Dans le même ordre d'idées, les participants aux ateliers en Pologne avancent que les banques, nationales et étrangères, échappent à toute forme de contrôle de l'État, sans que ne soit protégé l'intérêt des citoyens. L'interaction entre un État qui les abandonne et un système financier dont ils ne veulent pas, ou vers lequel ils ne veulent pas se tourner, est un élément récurrent dans tous les pays concernés.

Lorsqu'ils réfléchissent à l'avenir, les participants envisagent un changement dans la relation entre les banques et leurs clients, un retour à la relation bancaire d'antan. Les personnes veulent des relations personnalisées avec les banques ; elles veulent des banques qui leur prêtent attention, prennent en considération leur condition sociale et économique et soient réactives aux changements de leur situation personnelle ou économique (vicissitudes). Les personnes déposent leur confiance dans le personnel bancaire qui gère leurs comptes et souhaitent que cette confiance se reflète dans les modalités relationnelles avec leur banque. Par exemple, les participants aux ateliers en Pologne parlent de l'externalisation du recouvrement de la dette par les banques comme d'une trahison de leur relation personnelle. (Rapport FESSUD, Pologne, p. 17)

Alors que la logique de la rentabilité qui régit les banques privées entrave le parcours vers un tel avenir, elle soulève la question du rôle que devrait jouer l'État dans l'offre directe de services financiers dans le cadre de sa stratégie d'inclusion sociale. Des banques publiques, créées pour rencontrer les besoins des groupes défavorisés, devraient s'inscrire dans le cadre de cette stratégie. Elles ne doivent pas devenir des éléphants blancs ou tomber dans les mains d'intérêts particuliers. Ces banques publiques, ayant un mandat social qui s'ancre dans le relationnel bancaire et une organisation attentive des activités de prêt, pourraient soutenir le travail indépendant et l'entrepreneuriat.

Je crois que les banques peuvent faire plus pour conseiller les indépendants d'une manière bien plus compréhensible. Mais je crois également qu'elles devraient soulever des questions plus difficiles.

— Personne indépendante, Rapport FESSUD, Royaume-Uni, p. 25

En Grèce, les participants suggèrent que l'État pourrait mieux protéger les citoyens surendettés :

...certaines personnes ont perdu leur emploi, ont des enfants, vivent en deçà du seuil de subsistance, ont des problèmes et ont une dette à l'égard du distributeur d'électricité... Et par ailleurs, elles courent le risque de se retrouver sans abri. Le gel du remboursement des dettes par ces personnes actuellement dans l'incapacité de payer - mais qui pourraient recouvrir leur capacité d'honorer leurs dettes endéans un an - reflèterait une attitude simplement responsable de l'État et des banques.

— Rapport FESSUD, Grèce, p. 19

Plus précisément, les participants estiment que les banques devraient faire montre d'une plus grande flexibilité compte tenu qu'elles « *ont été recapitalisées au moins trois fois au cours des cinq dernières années...* » (Idem, p. 18).

Les discussions ont aussi mis en exergue l'importance d'une action collective qui puisse s'appuyer sur le soutien de l'État pour mettre en cause et résister aux pratiques de prédation. Dans plusieurs pays européens (Hongrie et Roumanie, par exemple), la mobilisation des débiteurs dynamise l'intervention des autorités publiques dans la relation créancier-débiteur, forçant les banques à assumer une certaine responsabilité à l'égard de pratiques de prêt (souvent assimilables à de l'exploitation) et de renégociations de conditions de leurs prêts, notamment en devises étrangères. En effet, dans les pays d'Europe de l'Est, où les banques étrangères dominent le marché du crédit à la consommation et du crédit hypothécaire, les marchés ont connu une augmentation rapide des crédits avant 2008 et, ensuite, une déflation persistante des bulles hypothécaires. Alors que les banques faisaient au départ porter entièrement le risque du taux de change et du taux d'intérêt par les débiteurs, sous la pression des autorités de protection des consommateurs et des groupes organisés de débiteurs, les régulateurs ont demandé aux banques d'assumer certains des coûts de leurs décisions de prêts. Par exemple, l'Autorité nationale de protection des consommateurs (ANPC) en Roumanie a gagné plusieurs recours collectifs contre des banques (OTP, BCR, CEC, Romanian Bank, etc.) dans lesquels les consommateurs dénonçaient l'augmentation unilatérale du taux d'intérêt variable ou l'introduction de nouveaux types de commissions par ces banques. Les procédures judiciaires ont été lancées par l'ANPC au nom des clients de ces banques. De même, en Hongrie, le gouvernement Orban a exercé des pressions sur les banques pour qu'elles revoient les conditions de leurs prêts en devises étrangères et enrayent ainsi l'incidence de la dépréciation de la devise nationale sous l'effet de la crise sur la capacité de remboursement des débiteurs. Selon les participants de Pologne, Belgique, Portugal et Grèce, ces expériences révèlent le besoin urgent d'une mobilisation citoyenne à différents niveaux – de la base et la communauté aux niveaux régional et national – et la responsabilisation de l'État face à son devoir de mieux remplir ses fonctions en tant que régulateur du système financier.

Les participants envisagent cependant un rôle étatique qui va au-delà de la réglementation des relations du crédit privé. Dans tous les ateliers, les participants ont réclamé un engagement direct de l'État dans l'inclusion financière sans se limiter à « faciliter » les processus d'inclusion dans le marché. Ce n'est guère surprenant, à la lecture du Rapport de 2014 de la Banque mondiale sur l'inclusion financière, qui étaye les nombreux appels lancés aux États pour qu'ils accordent directement des crédits, qu'ils allègent la dette et qu'ils prêtent par l'intermédiaire de banques publiques. Dans le Baromètre du développement financier de 2013, 4 participants sur 5 ont soutenu « *l'utilité des banques d'État et de programmes de prêts ciblés pour les segments les plus pauvres de la population (services bancaires sociaux) en tant qu'outil d'élargissement de l'accès financier* ». Cependant, toujours selon la Banque mondiale (2014, p. 2), ces services bancaires sociaux ne devraient pas être promus par crainte qu'ils n'aient « *tendance à se politiser et ainsi connaître un succès moindre, notamment dans des environnements institutionnels affaiblis* ». La Banque mondiale préfère souligner que la technologie est bien plus prometteuse d'une dynamisation de l'inclusion financière que le recours par les États à des services bancaires sociaux.

La consultation participative de FESSUD laisse entendre que la croyance dans la promesse des mécanismes du marché, même par l'intermédiaire des technologies numériques, peut s'avérer peu à propos. Les participants de groupes défavorisés, cibles de l'agenda de l'inclusion financière, font état de bien peu d'expériences positives avec de tels services bancaires. Leur vision d'un secteur bancaire inclusif encouragerait plutôt la relation directe et un engagement attentif de l'État pour les protéger de ce qu'ils persistent à qualifier de pratiques bancaires usurières et discriminatoires.

Il est important de souligner que les résultats de la démarche participative de FESSUD contiennent des enseignements pour des efforts plus larges en terme de développement international visant à accélérer l'inclusion financière, nouvelle voie vers le développement (Gabor et Brooks 2016). L'expérience de pays

européens ayant réalisé cette inclusion financière, souvent en se servant de l'appareil de l'État-providence, ne milite pas en faveur d'un paradigme de développement qui met l'accent sur l'éducation financière pour améliorer la résilience aux chocs financiers des personnes en situation de pauvreté et qui attribue donc les crises et les échecs de cette inclusion à la faillibilité du consommateur. Les personnes vivant jusqu'ici à l'écart des services bancaires, les mêmes qui se trouvent au bas de l'échelle de distribution des revenus, subissent la subjectivité financière, précarisante par nature, qui se traduit souvent en angoisse et étiolement du bien-être. L'État, régulateur et prestataire de services financiers, est à leurs yeux la seule solution pour redresser le rapport des forces entre eux et le monde de la finance.

CONCLUSION

Comme affirmé dans la partie introductive, la recherche participative est une stratégie alternative productrice de savoirs. Au cœur de cette stratégie, il y a une certaine compréhension de la relation entre le pouvoir et le savoir, une acception du savoir utilisé pour façonner et étayer les décisions ou légitimer certaines stratégies et politiques (Gaventa & Cornwall: 2013). Ces deux notions sont en corrélation intime, aux fins d'un savoir qui est pouvoir. Par conséquent, analyser les acteur-riche-s engagé-e-s dans la production de savoirs implique d'analyser les réseaux et les lieux de pouvoir. L'exercice participatif réalisé par FESSUD met en lumière que les personnes de groupes marginalisés ont été bien rarement, voire jamais, engagées dans la configuration ou la co-production de savoirs qui influencent les politiques dans le domaine de la finance, bien que les résultats des groupes de dialogue en révèlent l'incidence terrible sur leurs vies.

L'exercice de recherche n'a pas été facile, s'est confronté à de nombreux défis, dont le plus significatif était le niveau élevé de technicité du sujet de la recherche. Cet aspect a suscité bien des inquiétudes dans les organisations de la société civile et les représentant-e-s de groupes vulnérables engagé-e-s dans la démarche, et il a exigé de l'équipe de FESSUD un sérieux effort pour renforcer la compréhension et la co-création de la conception de la recherche, permettant aux organisations de la société civile et aux représentant-e-s de groupes marginalisés de participer et de partager leurs points de vue.

Cet exercice a donné un relief particulier aux expériences et visions directes de groupes vulnérables et, malgré les contextes politiques et économiques différents, les similitudes de l'incidence du système financier sur la vie des personnes dans les neuf pays sont choquantes :

- Tous les rapports font état de la méfiance des citoyens à l'égard du système financier et des changements nécessaires dans la gouvernance, la structuration et la régulation des institutions financières. Les personnes préfèrent des institutions financières qui semblent mieux maîtriser et qui seraient plus dignes de leur confiance, afin de minimiser les effets négatifs sur le bien-être affectif d'un engagement avec différents représentants du système financier.

- Les représentant-e-s de groupes vulnérables critiquent vivement l'inclusion financière compte tenu de ses effets négatifs sur leur bien-être matériel et affectif ; le mode de fonctionnement et d'inclusion du système actuel engendre la crainte de ne pas pouvoir rembourser les prêts, de sombrer dans les griffes d'arnaqueur-euse-s de prédateurs ou de ne pas être respecté-e. La simple interaction avec des représentant-e-s de banques – principale interface du système financier pour eux/elles – éveille le sentiment de ne pas être écouté-e, un sentiment d'incompréhension de leurs circonstances et difficultés personnelles, de négligence, d'exploitation ou d'être constamment aux abois, ne pouvant se fier aux institutions financières avec lesquelles ils/elles sont contraint-e-s de traiter et, enfin, le sentiment d'exclusion et de marginalisation compte tenu de leur condition sociale et économique ou de leur identité.

- Tous les rapports commentent le basculement du « welfare » (protection sociale) vers le « debtfare » (endettement individuel), une caractéristique structurelle décisive de la situation actuelle qui, compte tenu de la structure même de la finance et des effets négatifs de cette obligation à traiter avec elle (stress induit par la gestion des remboursements, la crainte de ne pas être à même de ne pas se laisser englué dans sa dette, les saisies, etc., que soulignent les rapports nationaux), impacte négativement le bien-être des personnes.

- Les rapports révèlent également que les groupes vulnérables comprennent que certains problèmes du système financier ne peuvent se résoudre par des réformes de ce dernier, mais

nécessiteraient des politiques économiques et de protection sociale différentes, et la responsabilisation de l'État tenu d'accomplir ses devoirs et d'être le garant des droits des citoyens.

Malgré les dimensions négatives de la réalité de leur vie de tous les jours, les rapports décrivent des personnes vulnérables n'ayant pas cédé à la passivité, en quête constante de la préparation à ces risques journaliers auxquels elles font face, qui les entourent : par exemple, via la création de groupes d'action locale qui dynamisent la confiance en soi ou d'organisations qui revendiquent des politiques publiques amenuisant les risques. Leur résilience individuelle, qui se construit au fil de processus de négociation et de résistance aux pressions, est également mise à l'honneur. S'agissant de la responsabilisation des vrais acteurs pour réaliser les changements et transformations nécessaires, les personnes vulnérables sont bien conscientes de la nécessité d'un rôle protecteur plus affirmé des gouvernements vis-à-vis des citoyens et de garant de leurs droits.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES ET RAPPORTS

- Bergold, J., & Thomas, S. (2012). Participatory Research Methods: A Methodological Approach in Motion. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 13(1). Extrait de <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1801/3334>
- Finlayson, A. (2009), 'Financialisation, Financial Literacy and Asset-Based Welfare', *British Journal of Politics and International Relations*, 11 (3), pp. 400-21.
- Gabor, D. and S. Brooks (2016), 'The digital revolution in financial(ised) inclusion.' Forthcoming, *New Political Economy*.
- Gabor, D., Tancau, M.M.: A Participatory Reflection on finance and wellbeing. Country Reports and Synthesis, Livrable D5.06 du projet FESSUD (Novembre 2016)
- Gaventa, J. & A. Cornwall (2013) 'Power and knowledge', in P. Reason & H. Bradbury (eds.), *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. 2nd Edition. London: Sage. (Version révisée et mise à jour depuis 2001)
- Greenspan, A. (2005), "Innovation and Structural Change Boost Access to Consumer Credit", allocution prononcée lors de la Conférence de Federal Reserve System's Fourth Annual Community Affairs Research, le 8 avril 2005, Washington, DC.
- Leyshon, A. and Thrift, N. (1995), 'Geographies of Financial Exclusion: Financial Abandonment in Britain and the United States', *Transactions of the Institute of British Geographers*, 20 (3), pp. 312–41.
- Leyshon, A. and Thrift, N. (1996), 'Financial Exclusion and the Shifting Boundaries of the Financial System', *Environment and Planning A*, 28 (7), pp. 1150–56.
- Kempson, E., Whyley, C., Caskey, J. and Collard, S. (2000), 'In or Out? Financial Exclusion: A Literature and Research Review', *Financial Services Authority*, Londres.
- Langley, P. (2008), 'Sub-prime Mortgage Lending: A Cultural Economy', *Economy and Society* 37 (4), pp. 469–94.
- Langley, P. (2010), *The Everyday Life of Global Finance: Saving and Borrowing in Anglo-America* (Oxford: Oxford University Press.)
- Montgomerie, J. (2006) 'Giving Credit Where It's Due: Public Policy and Household Debt in the United States, the United Kingdom and Canada', *Policy and Society* 25(3): 109–41.
- Reason, P. & Bradbury H., Introduction in Reason, P. & Bradbury H. (eds) (2013) *The Sage Handbook of Action Research. Participative Inquiry and Practice* (Los Angeles: Sage)
- Reason, P., Cooperative Inquiry, in Cornwall, A (ed) (2011) *The Participation Reader* (Londres/New York: Zed Books)
- Roy, A. (2010), *Poverty Capital: Microfinance and the Making of Development* (Londres : Routledge).
- Soederberg, S. (2013), 'Universalising Financial Inclusion and the Securitisation of Development', *Third World Quarterly*, 34 (4), pp. 593-612.
- Shiller, R. (2003), *The New Financial Order: Risk in the Twenty-First Century* (Princeton, NJ : Princeton University Press).
- Van der Zwan, Natascha. (2014) 'Making sense of financialization.' *Socio-Economic Review* 12, no. 1 (2014): 99-129.

- Weiss, H. (2015), 'Financialization and its Discontents: Israelis Negotiating Pensions'. American Anthropologist, vol 117, no 3: 506-518.
- World Bank (2014) Global Financial Development Report: Financial Inclusion. Washington: Banque mondiale.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

- www.fessud.eu, consulté le 20/12/2016

Nous remercions vivement Francine FERET
et Marie LEPRÊTRE pour leur collaboration.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Outils numériques, big data et citoyenneté.* Sébastien Shulz, juillet 2016.
- *Revenu de base : une mise au point.* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *L'économie collaborative : de l'enthousiasme à la vigilance.* Camille Mandel, juin 2016.
- *La grève est-elle démocratique ?* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *La notion de volonté dans le champ de la RSE.* Sébastien Shulz, mai 2016.
- *Les coopératives en Europe.* Pauline Boivin, mai 2016.
- *L'économie sociale et solidaire en Europe.* Denis Stokkink et Pierre Perard, mai 2016.
- *Femmes et quota : la directive européenne à l'arrêt ?* Anna Métral, mai 2016. (1/2 série Femmes et quota)
- *Genre et crise économique : un impact inégalitaire.* Anna Métral, avril 2016.
- *Les réseaux de l'économie sociale et solidaire en Europe.* Pauline Boivin, mars 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016. (1/2 série Aneets)
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.
- *Services à la personne, qualité des emplois et des services : rapport européen.* Dans le cadre du projet For Quality! mars 2016. (1/3 série For Quality!)

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Participation citoyenne

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS mène des initiatives plurielles pour renforcer: la démocratie participative, la participation citoyenne à la vie politique, l'intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée, la lutte contre les discriminations. Pour fil conducteur, le think & do tank opte pour des activités qui, de manière directe ou indirecte, motivent les habitant/e/s de tout État européen à devenir acteur et actrice de cette citoyenneté européenne afin d'instaurer un plus large dialogue entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises et ainsi bâtir à l'horizon 2020 une Union européenne inclusive.

Les préoccupations politiques suscitées par l'inclusion financière se sont multipliées depuis la crise financière mondiale de 2007. Les États ont été accusés d'avoir permis à la finance de se développer démesurément, d'accumuler un pouvoir politique excessif et de s'être trop éloignée de l'économie réelle et de la vie quotidienne des citoyens. Dans cette étude, le think & do tank PLS se penche sur des questions d'intérêt public relatives à la finance soulevées par la recherche participative qu'il a coordonné en 2016 et 2017.

Cette publication se présente comme la synthèse de la recherche participative menée au sein de 9 pays européens par différentes organisations de la société civile ; un exercice de consultation d'une trentaine de groupes marginalisés amenés à s'interroger sur les conditions nécessaires à la réalisation d'un système financier inclusif. Son objectif est de susciter l'expression de représentant-e-s de groupes marginalisés sur leur mise en cause de la finance, sur les cadres conceptuels utilisés pour représenter leur relation à la finance et, sur base de cette « prise de conscience critique », déceler comment ils s'engagent dans différentes démarches de résistance individuelle ou collective.

Collection « Études & dossiers » dirigée par Denis Stokkink

